



APPEL DES COMITES CGT DES TRAVAILLEURS PRIVES D'EMPLOI ET PRECAIRES

Quand l'UNEDIC a été fondée en 1958, son but était d'assurer à tous-tes les privé-e-s d'emploi un revenu de remplacement proche du salaire perdu. Le principe est au départ le même que celui de la Sécurité Sociale, celui de la solidarité entre les travailleurs. Une partie de tous les salaires (les cotisations sociales) est mutualisée pour remplir les caisses et subvenir aux besoins des travailleurs et leur famille.

Les patrons n'ont jamais voulu et ont toujours combattu notre modèle de protection sociale, le jugeant trop onéreux, archaïque.

La propagande patronale fait apparaître les cotisations sociales comme des « charges » qui gêneraient le développement économique (en fait leur profit) alors qu'il s'agit d'une autre forme de salaire – indirect, socialisé – à partir des richesses créées par les travailleurs dans l'entreprise.

Les efforts sont toujours faits par les mêmes : quand le chômage baisse, le patronat obtient une baisse des cotisations et quand le chômage repart à la hausse, il exige une baisse de l'indemnisation !

Il est grand temps de briser cette spirale infernale, et d'obtenir enfin un revenu de remplacement à 80% du salaire antérieur, avec un minimum de 80% du SMIC, revendiqué par la CGT à 1 800 € brut !

Dès le 19 juin, mobilisons-nous devant nos agences Pôle Emploi, le jour où le Conseil d'administration de l'UNEDIC se réunit pour débattre de l'augmentation ou non des indemnités chômage !

Dors et déjà préparons-nous pour la riposte face au projet Macron de remplacer l'assurance chômage par un minimum social même pas équivalent au RSA !

De même nous refusons cette charité des revenus universel et autres, qui menacent la Sécurité Sociale et son principe de solidarité entre tous les travailleurs actifs et retraités, salariés et privés d'emploi.

Nous appelons les travailleurs Privés d'Emploi et Précaires à entrer dans la lutte avec l'ensemble des travailleurs pour une 5ème branche du chômage de la Sécu, gérée et financée par les travailleurs eux-mêmes !

TOUS et TOUTES MOBILISÉ-E-S DEMAIN 20 JUIN, 10h30 PLACE GARIBALDI

Comité Privé-e-s d'Emploi et Précaires – Union Locale CGT de Nice
Permanences le Lundi de 14h à 16h, 34 bd Jean Jaurès 06300 Nice
Tél : 04 93 62 20 88 / Mail : cgtpep06@gmail.com

Bulletin d'adhésion CGT

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Adresse mail : _____

Tel : _____

Situation professionnelle

CDD CDI Retraité(e) Privé(e) d'Emploi Autre (préciser) : _____

Entreprise : _____